

Questions orales

Vu que les États-Unis et le Canada ne sont pas d'accord sur la participation cubaine au Zaïre, le gouvernement canadien réexaminera-t-il sa position et prendra-t-il des mesures semblables à celles qu'a prises l'administration Carter pour convaincre Cuba de se retirer de l'Afrique?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, d'abord, je n'ai pas vu le rapport mentionné par le député, mais je suis certain que son interprétation est exacte. Par ailleurs, je ne pense pas qu'il y ait vraiment divergence de vues à ce sujet. Ce que j'ai dit hier, c'est qu'il n'y avait aucune preuve concrète, et j'ai certainement voulu donner l'impression qu'il n'y avait aucune preuve concrète...

Des voix: Oh, oh!

M. Jamieson: Je ne peux pas répondre et écouter en même temps. Si le député veut bien me permettre de lui répondre, j'accepterai volontiers de répondre ensuite à une question supplémentaire.

A mon avis, il ne fait aucun doute qu'il y a des Cubains en Angola. Il est donc raisonnable de supposer qu'il y a un rapport entre cette présence des Cubains en Angola et les activités au Zaïre. J'ai simplement indiqué que nous n'avions aucune preuve de cela et que plusieurs pays, notamment la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique, soit au moins cinq ou six pays, ont déclaré que rien n'avait été prouvé relativement à l'intervention de Cuba au Zaïre. Je répète que cela ne veut pas dire que ces pays excusent les interventions cubaines, soviétiques ou autres en Afrique.

Je me suis entretenu avec le secrétaire d'État Vance au sujet des mesures prises maintenant par les États-Unis. Je répète ce que j'ai dit à la Chambre hier, que s'il existe un moyen quelconque, par l'entremise du Conseil de sécurité ou grâce à d'autres initiatives prises par les États-Unis ou d'autres pays alliés, qu'ils fassent partie de l'OTAN ou d'un autre organisme, pour mettre fin aux interventions de pays étrangers en Afrique, nous les appuierons pleinement en utilisant les techniques que nous jugerons les plus appropriées dans les circonstances.

M. Roche: Monsieur l'Orateur, en réponse à la première question, M. Brzezinski, conseiller spécial du président a déclaré:

Tout esprit raisonnable qui constate ce qui se passe en Angola en arrivera à la conclusion évidente.

Il parlait ici de la participation des Cubains aux événements du Zaïre. Je voudrais poser au ministre une question supplémentaire. Étant donné que le Canada a fourni 13.3 millions de dollars d'aide à Cuba ces trois dernières années, le ministre est-il décidé officiellement à mettre fin à cette aide—et à ne pas se contenter de la réduire petit à petit—pour permettre au Canada d'avoir un peu plus de poids devant le Conseil de sécurité des Nations Unies lorsqu'il demandera à cet organisme d'étudier immédiatement les conséquences possibles de l'action de Cuba qui maintient au total des effectifs de 43,000 hommes dans 14 pays africains?

[M. Roche.]

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, pour commencer, le député utilise une technique très sélective. Il cite M. Brzezinski sans reconnaître que, bien entendu, l'administration américaine est également divisée sur cette question. Plusieurs de ses porte-parole, dont l'ambassadeur américain aux Nations Unies, ont exprimé des points de vue très différents. Cependant, là n'est pas la question.

En ce qui concerne la possibilité de mettre un terme à l'aide de l'ACDI à Cuba, ou de la supprimer plus rapidement, je serais heureux d'examiner la question. On m'a déjà dit que l'aide actuelle était minimale mais que si nous y mettions fin du jour au lendemain, ce seraient les Canadiens qui seraient en difficulté. Mais j'examinerai la question. Franchement, je ne pense pas que ce soit là une question si grave par rapport à la déclaration beaucoup plus importante que le premier ministre et moi-même avons prononcée lorsque nous avons annoncé que nous n'envisageons pas de donner d'aide supplémentaire de ce genre à Cuba.

M. Paproski: Nous voulons nos DC-8.

* * *

LES PÊCHERIES**LA RÉMUNÉRATION DU POSTE DE PRÉSIDENT DE L'OFFICE CANADIEN DU POISSON SALÉ**

M. Lloyd R. Crouse (South-Shore): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches. Vu l'affirmation du rapport déposé en Chambre, en réponse à la question n° 135, suivant laquelle un sous-ministre adjoint des Pêches, qui touche maintenant la pension de retraite intégrale et qui a été nommé président de l'Office canadien du poisson salé s'est vu accorder \$62,750 de marchés de consultation par le gouvernement depuis deux ans comme moyens de subsistance, j'aimerais savoir du ministre s'il ne voudrait pas envisager sérieusement de rémunérer les fonctions de président de cet Office, afin que les pêcheurs puissent voir s'ils en ont pour leur argent.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Les pêcheurs seraient peut-être heureux d'apprendre que le président est rémunéré par l'État et non par l'Office lui-même, donc qu'ils n'y perdent rien.

J'admets que la non-rémunération du poste lui-même est une source de difficultés. C'est à ma demande que M. Bradbury, qui possède une compétence certaine dans le secteur du poisson salé, a bien voulu rester à la présidence. Il s'est également engagé à travailler dans le domaine de la commercialisation, à ma demande également. Si les présidents des offices de ce genre doivent consacrer une grande part de leur temps à ces fonctions, en plus de la présidence des séances, j'espère que nous trouverons le moyen de les rémunérer dans les conditions normales.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, est-ce que le prédécesseur de M. Bradbury touchait lui aussi un salaire indirect de ce genre, et dans la négative pourquoi M. Bradbury, sa femme, ses deux fils et sa fille, qui appartiennent tous au bureau de W. & R. Bradbury Holdings Incorporated, bénéficient-ils de ce régime spécial?